

Ministre d'Etat, n'aida qu'à évincer la société, de Scherff reprocha surtout à Servais de ne pas avoir remplacé l'Est par une autre société.

Comme l'antagoniste du Ministre d'Etat est outré de l'attitude de celui-ci à l'endroit de la mission Jurion, Ulveling et Foehr, c'est de son point de vue que l'on doit interpréter le dilemme posé: ou bien Servais et ses amis ont sciemment préparé la ruine et l'annexion du pays (!), ou bien le pays a été honteusement trompé sur la portée du traité ferroviaire, et l'on a calomnié les hommes qui avaient préconisé une solution pacifique correspondant aux droits et aux intérêts du pays.³⁶⁾

Faut-il ajouter que bien des appréhensions éprouvées par Servais tout le long des pourparlers précédant la conclusion du traité du 11 juin ne devaient se révéler que trop fondées, dès que la Commission de Strasbourg commença l'exploitation du réseau (septembre 1872). En effet, c'est loin de se sentir tranquilisé que le Ministre d'Etat assista à la manière cavalière avec laquelle la Commission imposa son règlement d'exploitation, sans tenir compte de la filière législative et judiciaire; à l'extension des voies et installations laissant entrevoir que le Reich n'envisageait pas seulement des transports pacifiques; à l'empêchement — pour des raisons de neutralité! — du projet de construire une ligne de Luxembourg à la frontière française près de Longwy (v. plus loin).³⁷⁾

Dans la biographie de Léon Wurth (fasc. XIV, p. 335) nous avons vu qu'ayant, pendant la campagne précédant les élections du 11. 6. 1872, combattu avec l'opposition libérale pour le projet de convention ferroviaire, ce député perdit son mandat. Un froid s'étant, de ce chef, créé entre le père de Léon Wurth et Emmanuel Servais (que de très bonnes relations avaient liées depuis plus de trente ans), le Ministre d'Etat écrivit le 21. 10. 1872 à Wurth-Paquet une lettre dont nous voudrions retenir quelques passages...

«... J'ai appris que vous croyiez que j'avais combattu votre fils aux dernières élections et que vous en éprouviez un grand déplaisir. J'aurais certes voulu vous déclarer que ceux qui vous ont fait des rapports sur mes interventions dans les élections vous ont indignement trompé, que je n'ai combattu ni directement ni indirectement ni fait combattre la candidature de M. Léon, que j'ai gardé une attitude complètement neutre entre lui et ses compétiteurs quoiqu'il n'ait jamais caché son hostilité contre le gouvernement actuel et ses dispositions à contribuer à le renverser. Vous m'auriez facilement cru parce que vous savez que je n'ai pas l'habitude de nier mes actes et le moins encore ceux qui n'ont rien d'illicite, et que vous n'ignorez pas non plus que pendant le temps où nous étions ensemble au gouvernement dans un moment où l'on ne pratiquait pas la neutralité électorale, je n'ai pas imité ceux de mes collègues qui intervenaient activement dans les élections, à cause de la répugnance